

Inscriptions scolaires

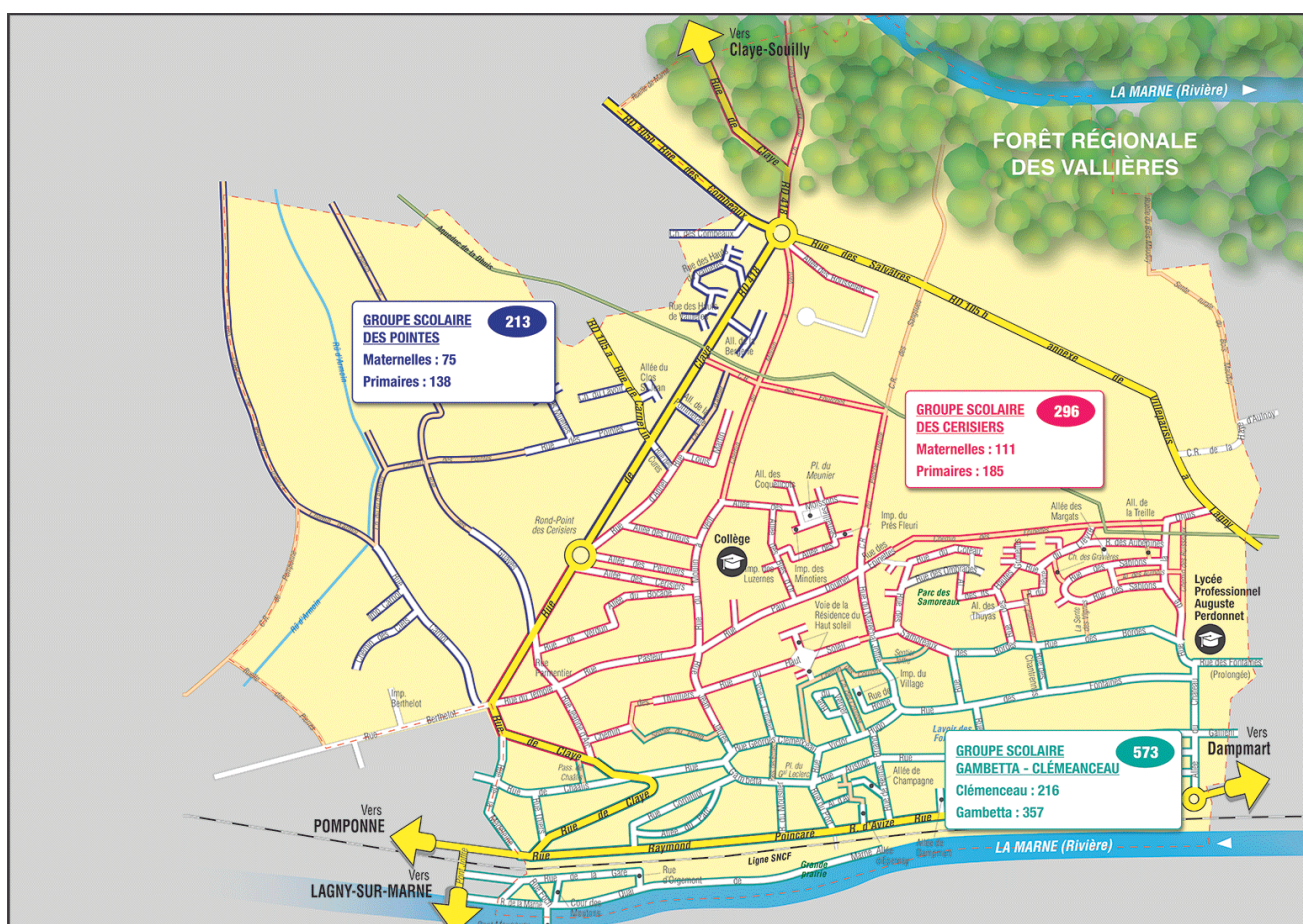
Inscriptions scolaires 2022-2023

Si votre enfant est né en 2016 ou 2019, une inscription doit être établie en mairie, pour son entrée en CP ou en Petite Section maternelle (PS).

Les inscriptions se font en Mairie sur rendez-vous. Pour toutes informations à ce sujet, merci de contacter le service des affaires scolaires au 01 60 07 89 37 ou par mail : enfance@thorigny[dot]fr

Les pièces à fournir pour la constitution de votre dossier, vous seront communiquées lors de votre prise de rdv.

Carte scolaire



Contact

Affaires Scolaires/Enfance

1 rue Gambetta
77400 Thorigny-sur-Marne
France

- **Chef de service** : Patricia GILLOT 01.60.07.89.38
- **Inscriptions scolaires et restauration** : Stéphanie VIDAL 01.60.07.89.37
- **Régisseur / facturation** : Aline DESCOINS 01.60.07.89.29
- **Quotient Familial** : Virginie Borniche 01.60.07.89.05

01.60.07.89.89
enfance@thorigny.fr

+ d'infos

Scolarité

fiche de renseignements inscription CP et Petite section 2022-2023

 fiche renseignements CP et Petite section rentrée 2022-2023 305.33 Ko

GUICHET UNIQUE

Mairie de Thorigny-sur-Marne
1 rue Gambetta

[SUIVEZ NOUS SUR
FACEBOOK](#)

[SUIVEZ NOUS SUR
TWITTER](#)

You
are
using
a
browser
that
is
not
supported
by
the
Google